

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 368-123-1907 licenciant un agent indigène auxiliaire des Postes et Télégraphes.

n° 368-123-1907

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
31 décembre 1906

Numéro JO  
n° 123 du 01/02/1907

Date du numéro  
1 février 1907

### TEXTE INTÉGRAL

le nommé Tabel, agent indigène auxiliaire des Postes et Télégraphes, est licencié à compter du 1er janvier 1907 pour faute grave dans le service.